



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/CN.3/L.5
17 novembre 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Commission permanente de la coopération
économique entre pays en développement
Deuxième session
Genève, 14 novembre 1994
Point 5 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TROISIEME SESSION
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Elargissement et intensification de la coopération entre pays en développement concernant les questions monétaires et financières ainsi que l'investissement et promotion de la coopération dans le secteur des entreprises des pays en développement
4. Evaluation des principaux faits nouveaux dans le domaine de la coopération économique entre pays en développement, y compris en ce qui concerne les incidences des résultats du Cycle d'Uruguay sur les arrangements de CEPD ainsi que les consultations régulières, l'appui technique, l'assistance et le perfectionnement des compétences
5. Examen du programme de travail de la Commission permanente, plus spécialement dans l'optique de la préparation de la neuvième session de la Conférence
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport de la Commission permanente au Conseil du commerce et du développement